



CDOMK 73

17 RUE ARTHUR HAULOTTE

73000 BASSENS

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
CODE POSTAL	
VILLE	
TELEPHONE	
MAIL	
N°ORDRE	

DEMANDE DE RADIATION cessation

Je soussigné(e) Mme/Mr :.....
Né(e) le :.....
A :.....
Inscrit(e) au Tableau de l'Ordre sous le Numéro :.....
Atteste sur l'honneur déclarer ne plus travailler sur le territoire Français et demande sa radiation définitive d'activité en date du :.....
Au motif suivant :.....

Nouvelle adresse de correspondance (si différente de celle au-dessus):

Adresse.....
Code postal / ville

Fait àle

SIGNATURE

La demande doit être faite par lettre recommandée avec avis de réception au CDO73
(Article R.4112-3 du CSP)

En cas de prise de retraite ou de cessation d'activité

- joindre l'attestation de la CARPIMKO pour les libéraux ou/ et l'attestation de cessation d'activité de l'URSSAF **pour un départ à la retraite.**
- un relevé de situation à la CARPIMKO **pour les cessations d'activité.**

OU le justificatif de cessation d'activité remis par les ressources humaines pour les salariés.

Article R4112-3 du CSP : « ...le praticien qui cesse d'exercer sur le territoire national demande sa radiation du tableau au conseil départemental. Celle-ci prend effet à la date de cessation d'exercice ou, à défaut d'indication, à la date de réception de la demande. Les décisions de radiation du tableau sont notifiées sans délai dans les conditions prévues à l'article R.4112-4. »

Article R4321.143 du CSP : « toute déclaration volontairement inexacte ou incomplète faite au conseil départemental de l'ordre par un masseur-kinésithérapeute peut donner lieu à des poursuites disciplinaires. Il en est de même de la dissimulation de contrats professionnels. »